

# Les établissements et services médico-sociaux accueillant des enfants

## L'accompagnement des enfants handicapés en établissement

### Les formes d'hébergement hors domicile :

Selon le degré d'autonomie, les types d'hébergements en institution pour les enfants sont les suivants :

#### Institut Médico-Éducatif (IME)

Accueil des enfants de 3 à 20 ans, en internat ou semi-internat. Ces établissements assurent une prise en charge globale de l'enfant, avec des activités éducatives ou préprofessionnelles avec des séances de rééducation (kinésithérapie, ergothérapie, psychothérapie, psychomotricité...). Ils sont spécialisés en fonction du handicap de l'enfant : déficience intellectuelle, handicap moteur, polyhandicap... Les prises en charge dans ces différents établissements et services sont dispensées par du personnel spécialisé, selon la structure et le handicap : psychiatre, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien, éducateur spécialisé, infirmière, kinésithérapeute, assistant de service social...

#### Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP)

Accueil des enfants, en internat ou semi-internat, présentant des troubles du comportement, ayant des conséquences dans l'accès aux apprentissages et la poursuite de la scolarisation.

#### Établissements pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP)

Accueil en internat ou en semi-internat et accompagnement des enfants qui souffrent d'un polyhandicap (association d'une déficience mentale grave à une déficience motrice importante) entraînant une réduction notable de leur autonomie.



